



# Gouvernance Macron : l'amère pilule

lundi 6 novembre 2017, par [Bariaud](#)



Plafonnement des sanctions pour les patrons en cas de licenciement abusif, impossibilité pour les salarié.es de préparer leur défense devant les tribunaux car l'employeur peut changer jusqu'au jour du procès les motifs de licenciement. Un contrat d'intérim ou un CDD qui pourra durer jusqu'à 5 ans, plus de période d'essai obligatoire ...

Mais il y a aussi, pêle-mêle, parce que les attaques viennent de partout : les retards pour toucher sa bourse d'étudiant.e engendrant des difficultés pour payer son loyer et la baisse des APL, la pression sur le logement social, l'augmentation de la CSG, le transfert de la sécurité sociale vers l'impôt, la suppression des contrats aidés, la baisse ou la perte de subventions pour les associations...

Et il y a encore en préparation, la sélection des bacheliers des pour l'entrée à l'université et dans l'enseignement supérieur.

Que l'on travaille dans l'Éducation, la Recherche ou la Culture, que l'on soit enseignant.e dans un lycée, enseignant.e dans une association, enseignant.e chercheur.e dans une université, intervenant.e social dans un Foyer de Jeunes Travailleurs, cuisinier.e dans un CRDUS, formateur.trice, nous faisons tous le même

constat, ce sont les travailleurs.es et les anciens travailleurs.es qui trinquent et parmi eux/elles les plus fragiles. On nous conduit à marche forcée vers la désignation, la précarisation, le détroitement de nos statuts, de nos contrats de travail, de nos métiers, de notre travail.

Le gouvernement inscrit dans le marbre la précarisation des salarié.es des jeunes, des retraités.e qui font refus toute possibilité d'évoluer, de se former, de vivre décemment. C'est l'avenir de chacune et de chacun qui, aujourd'hui, est hypothéqué.

Parce que nous sommes des travailleuses, des professionnelles, des citoyennes, nous ne pouvons accepter cette politique dirigée contre les jeunes, les retraités, les salarié.es, les personnes les plus précaires, les plus en difficulté.

**Pour que recule la fatalité, pour un véritable progrès social, nous appelons les salarié.es et retraité.es à la mobilisation et la grève le jeudi 16 novembre partout en France.**

Travailleur.trice  
Novembre 2017

**Bulletin de contact et de syndicalisation**

Je souhaite:  Prendre contact  Me syndiquer

Nom (Mme/M.) \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Tel \_\_\_\_\_ Mel \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_  
Secteur d'exercice \_\_\_\_\_  
Lieu d'exercice \_\_\_\_\_

Retour à FEREC CGT 263 rue de Paris - Case 544 - 93510 Pantin Cedex



Plafonnement des sanctions pour les patrons en cas de licenciement abusif, impossibilité pour les salarié.es de préparer leur défense devant les tribunaux car l'employeur peut changer jusqu'au jour du procès les motifs de licenciement. Un contrat d'intérim ou un CDD qui pourra durer jusqu'à 5 ans, plus de période d'essai obligatoire ...

Voici quelques points, mais quelques points seulement, des ordonnances du Docteur Macron, concernant le travail.

Mais il y a aussi, pêle-mêle, parce que les attaques viennent de partout : les retards pour toucher sa bourse d'étudiant.e engendrant des difficultés pour payer son loyer et la baisse des APL, la pression sur le logement social, l'augmentation de la CSG, le transfert de la sécurité sociale vers l'impôt, la suppression des contrats aidés, la baisse ou la perte de subventions pour les associations...

Et il y a encore en préparation : la sélection des bachelier.ères pour l'entrée à l'université et dans l'enseignement supérieur.

Que l'on travaille dans l'Education, la Recherche ou la Culture, que l'on soit enseignant.e dans un lycée, animateur.trice dans une association, enseignant.e chercheur.se dans une université, intervenant.e social dans un Foyer de Jeunes Travailleurs, cuisinier.e dans un CROUS, formateur.trice, nous faisons tous le même constat : ce sont les travailleur.ses et les anciens travailleur.ses qui trinquent et parmi eux/elles les plus fragiles. On nous conduit à marche forcée vers la dérégulation, la précarisation, le détricotage de nos statuts, de nos contrats de travail, de nos métiers, de notre travail.

Le gouvernement inscrit dans le marbre la précarisation des salarié.es, des jeunes, des retraité.es à qui l'on refuse toute possibilité d'évoluer, de se former, de vivre décemment. C'est l'avenir de chacune et de chacun qui, aujourd'hui, est hypothéqué.

Parce que nous sommes des travailleur.ses, des professionnel.les, des citoyen.nes, nous ne pouvons accepter cette politique dirigée contre les jeunes, les retraité.es, les salarié.es, les personnes les plus précaires, les plus en difficulté.

Pour que recule la fatalité, pour un véritable progrès social, nous appelons les salarié.es et retraité.es à la mobilisation et la grève le jeudi 16 novembre partout en France..